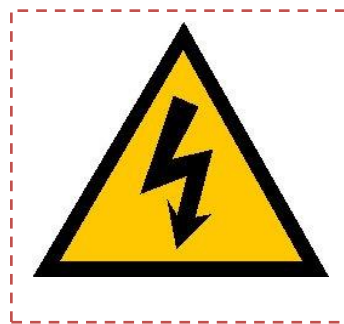




167, rue Pelletier D'Oisy
18200 ST AMAND MONTROND
Tel: 02.45.77.10.06



N° formation professionnelle 24180080318

PROGRAMME DE FORMATION

Habilitation Electrique pour électricien

B1 - B1V - B2 - B2V - BC - BR

COMPETENCE VISEE :

- Tout électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, des interventions ou des essais sur des ouvrages électriques basse et haute tension, et devant être habilité B1(V), B2(V) et/ou BC, BR

PUBLIC CONCERNE et PREREQUIS :

- Posséder les compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation
- Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran faciale, gants isolants...)
- Pour tout aménagement spécifique, merci de contacter notre référent handicap (pascual.blasquez@wanadoo.fr)

DEROULE DE FORMATION :

- Accueil et présentation de la formation
- Rappel du cadre réglementaire, obligation et responsabilité de chacun
- Les notions d'électricité : différence de potentiel, intensité, domaine de tension
- Les effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution ; brûlure, explosion...
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Les différents types d'habilitation
- Les limites de chaque niveau d'habilitation
- Les limites de chaque niveau d'habilitation, les procédures de sécurité selon le niveau et l'utilisation des documents nécessaires à la mise en place de ces procédures tels que la consignation, la mise hors tension...
- La mise en œuvre d'une analyse des risques liés au risque électrique
- L'utilisation et l'identification des équipements de protections individuelle et collective
- Les réactions à avoir en cas d'accident et d'incident d'origine électrique
- Les différentes distributions hautes tensions
- Le matériel haute tension et les différents postes existants

- Les différents verrouillages interne et externe
- Les différentes protections contre les contacts direct et indirect spécifiques à la haute tension
- La consignation d'une installation haute tension

Mise en pratique :

- Rentrer dans un local électrique, déterminer le danger et évaluer les risques
- Savoir remplir un titre d'habilitation
- Savoir remplir une analyse des risques
- Choisir et utiliser les équipements de protections collectives et individuelles
- Connaître les gestes de base devant un feu d'origine électrique
- Consigner une installation électrique basse et haute tension
- Mettre en place un balisage, une nappe isolante ou toutes autres protections collectives
- Faire une VAT efficace
- Faire une coupure en sécurité d'un sélectionneur de ligne haute tension
- Faire des manœuvres de plusieurs cellules sur une installation en boucle ouverte
- Couper un transformateur haute tension en sécurité
- Mettre les verrouillages externes nécessaires sur une installation haute tension
- Remplir les documents administratifs comme l'attestation de consignation et l'avis de fin de travail
- Faire des manœuvres, mesures, vérifications ou essais dans un environnement électrique
- Effectuer une connexion ou une déconnexion sous tension

METHODE et MOYENS PEDAGOGIQUES / ENCADREMENT :

- Méthode active adaptée à la formation des adultes
- Salle de cours (théorie)
- Etude de cas concrets
- Mise en situations
- Démonstration d'EPI
- Remise d'un support pédagogique
- Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations électriques correspondantes au domaine de formation

VALIDATION DES ACQUIS :

- Attestation individuelle de formation
- Avis après formation du niveau de l'action B1(V), B2(V) et/ou BC, BR
- Carte d'habilitation vierge à remplir par l'employeur

DUREE, HORAIRES ET NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- Formation initiale : 3 jours soit 21 heures : comprend au moins 6 heures de pratique conformément à l'annexe D de la NF C18-510
- Recyclage : 1.5 jours soit 10.5 heures
- De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 h00
- 10 participants maximum par session

SYSTEME EVALUATION FINALE :

- Evaluation des connaissances théorique et pratique selon la NF C18-510